

Contrats aidés CUI-CAE dans l'Éducation Nationale

S'organiser collectivement pour sortir de la précarité individuelle !



Audience au Rectorat le 14 juin

Alors que la situation d'abus tant moral que juridique des contrats aidés (CUI-CAE) par l'Éducation nationale dure depuis trop d'années, le Rectorat de Grenoble à daigner nous répondre à notre Xième demande d'audience. Les plaintes remportées et la mobilisation ont clairement fait pencher la balance...

Une délégation offensive !

La délégation était composée de 2 syndiqué-e-s SUD éducation, 4 salariées CUI, une parent d'élève et une instit. Nous avons porté les revendications suivantes :

- 1) **Fin des 23h payées 20h**
- 2) Mise en place d'une véritable formation qualifiante permettant de sortir de la précarité professionnelle.
- 3) **Permettre un renouvellement aux CUI éligibles.**

Marre du mépris !

Le fil conducteur de la délégation était le mépris ressenti : tant de la part des salarié-e-s que des parents d'élèves. Tout le monde pâti aujourd'hui du manque de moyen pour réellement permettre une inclusion scolaire aux élèves en situation d'handicap. Il est indécent et irresponsable de placer des salarié-e-s à 600€, sans formation, pour occuper cette fonction

essentielle. L'ensemble des acteurs-trices en ont marre de n'obtenir que le silence de l'administration, marre du manque de considération, marre du double langage !

Le Rectorat mal à l'aise....

Passons sur le fait que le Rectorat était fier d'avoir réalisé, ce que tout employeur doit faire (« En 2016, seules 2 personnes sur 1200 n'ont pas eu de salaire en juillet »). Nous avons juste rappeler un principe de base : tout travail mérite salaire.

Comme nous nous en doutions, Il n'y a pas eu d'avancées sur les revendications globales (23h, défaut de formation). C'est une question politique et de budget... **Nous sommes donc contraints de continuer à généraliser les plaintes aux prud'hommes.**

En revanche, le Rectorat a promis de faire son possible pour les CUI renouvelables qui ne le sont pas. Nous serons bien entendu attentif-ve-s.

Ensemble, on est une force !

Concrètement, nous devons continuer la mobilisation et les plaintes aux prud'hommes. Le rapport de force est à la fois individuelle (plainte) et collectif (mobilisation).

Mais surtout, pour l'ensemble des participant-e-s, c'était bon : Bon de ne pas être isolé-e, bon de regagner une dignité qui nous est enlevée, Bon de ne pas tomber dans le désespoir et de relever la tête.

Nous rappelons aux salarié-e-s en CUI, que nous organisons une réunion d'informations syndicales le vendredi 30 juin 2017 de 14h à 17h.

Il est nécessaire de s'informer, se réunir et s'organiser collectivement.